



# Fiche de vœux Formation Musicale Orchestre (FMO)

A retourner au secrétariat AMHV avant le lundi 6 juillet 2020

<b>Nom de l'élève</b>		<b>Prénom de l'élève</b>	
<b>Age au 1<sup>er</sup> septembre</b>		<b>Téléphone (portable)</b>	
<b>Mail</b>	<b>@</b>		
<b>Instrument ou chant pratiqué à l'AMHV</b>		<b>Autre instrument</b>	

Pour le niveau de FMO correspondant à l'élève, merci de cocher **1 choix** d'horaire qui vous convient.

LES COURS DE FMO SONT **OBLIGATOIRES** POUR TOUTE PRATIQUE D'INSTRUMENT

Niveaux	Communes	Début des cours	
FMO1	Acigné	<input type="checkbox"/> Lundi 16H30	<input type="checkbox"/> Jeudi 18H00
	Brécé	<input type="checkbox"/> Jeudi 17H00	
	Noyal sur Vilaine	<input type="checkbox"/> Mercredi 10H15	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Jeudi 16h45	<input type="checkbox"/> Mercredi 11h20
FMO2	Acigné	<input type="checkbox"/> Lundi 17H20	<input type="checkbox"/> Mardi 17H00
	Brécé	<input type="checkbox"/> Jeudi 17H25	
	Noyal sur Vilaine	<input type="checkbox"/> Mercredi 9H45	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Mardi 16H50	<input type="checkbox"/> Jeudi 17H35
FMO3	Acigné	<input type="checkbox"/> Mardi 17H50	<input type="checkbox"/> Mercredi 17H00
	Noyal sur Vilaine	<input type="checkbox"/> Vendredi 17H15	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Mardi 17H40	
FMO4	Acigné	<input type="checkbox"/> Lundi 18H10	
	Noyal sur Vilaine	<input type="checkbox"/> Vendredi 17H45	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Jeudi 18H25	
FMO5	Acigné	<input type="checkbox"/> Mardi 18H40	
	Noyal sur Vilaine	<input type="checkbox"/> Vendredi 18H15	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Mardi 18H30	
MAO6	Acigné	<input type="checkbox"/> Mercredi 18H30	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Jeudi 19H00	<input type="checkbox"/> Jeudi 19H30

- La durée des cours est de 50 minutes pour une capacité de 12 élèves maximum.
- Les FMO1 et 2 chanteront lors des grands concerts.
- Les FMO3, 4 et 5 joueront avec l'Orchestre Junior FMO au cours de l'année pendant 12 séances d'1H **obligatoires** le vendredi de 19H à 20H à la salle d'Orchestre de Thorigné-Fouillard.
- Toutes les cordes vont **obligatoirement** à l'Orchestre à cordes.
- Les Cours de FMO-MAO sont Obligatoires et l'horaire de FMO doit être **impérativement** choisi avant l'horaire d'instrument ou de chant. Toute absence en cours de FMO sera examinée, plusieurs absences nous amèneraient à exclure l'élève de l'AMHV
- Pour que les groupes soient homogènes, **fiche à retourner impérativement avant le 6 juillet**, après le 6 juillet, les élèves se verront attribuer leur cours en fonction de leur niveau sur leur commune.
- Les déplacements d'une commune sur l'autre sont déconseillés cette année et doivent rester exceptionnels.

**Autre information utile** (covoiturage avec autre élève, créneau impossible + explication, autre info) :

**J'ai bien pris note que ces informations me sont demandées à titre indicatif et que les horaires seront attribués au mieux en fonction des possibilités. Les enseignants AMHV prendront connaissance de cette fiche fin août.**

Signature de l'élève (si majeur) ou des parents

--